

Journées Nationales en Eau Libre

3000 M (en bassin)

5000 M (en Eau Libre)

N°	ÉTAPES	JOURS ET DATES	DATE LIMITE ENGAGEMENTS	START LIST	D. L. RETRAITS
1	1ère Journée 3000 M	DIMANCHE 08/12/2024 CASABLANCA	JEUDI 28/11/2024	LUNDI 02/12/2024	MERCREDI 04/12/2024
2	2ème Journée 5000 M	DIMANCHE 29/06/2025	JEUDI 19/06/2025	LUNDI 23/06/2025	MERCREDI 25/06/2025

RÈGLEMENT

1. Épreuves

Les épreuves des **Journées Nationales en Eau Libre** (3000 M en bassin et 5000 M en Eau Libre) sont réservées aux catégories ci-dessous (F&G) :

- 14 – 15 ans (2010 – 2011)
- 16 – 17 ans (2008 – 2009)
- 18 – 19 ans (2006 – 2007)
- 20 ans et Plus (2005 et Avant)

Pour chaque Journée et pour chaque catégorie, un minimum de 3 (TROIS) associations est nécessaire pour que l'épreuve de la catégorie concernée puisse avoir lieu.

2. Composition des séries (en bassin)

Les compositions des séries seront établies (toutes catégories confondues) en fonction des temps enregistrés à la FRMN (3000 m (en bassin), 1500 m N L, 800mNL).

3. Engagements

Chaque association a le droit d'engager au maximum TROIS (3) nageurs et TROIS (3) nageuses par catégorie.

4. Temps Minimum 3000 M en bassin

FILLES		GARÇONS	
14 - 15 ans	40 mn	14 - 15 ans	39 mn
16 - 17 ans	39 mn	16 - 17 ans	38 mn
18 - 19 ans	38 mn	18 - 19 ans	37 mn
20 ans et Plus	37 mn	20 ans et Plus	36 mn

Pour l'épreuve des 5000 M en Eau Libre : Pas de Temps Minimum.

5. Absences

Une amende de 200 DH (Deux cents Dirhams) par nageur ou nageuse pour toute absence enregistrée au cours de chacune des deux étapes.

6. Abandons (quel que soit le motif)

Une amende de 500 DH (Cinq cents Dirhams) est infligée à l'association pour tout abandon enregistré au cours de chacune des étapes.

7. Cotation (épreuve des 3000 M en bassin)

Seuls les 8 (huit) premiers (es) nageurs (es) n'ayant pas dépassé le Temps Minima de l'épreuve (3000 M) par catégorie seront cotés.

1 ^{er} (ère)	16 pts	5 ^{ème}	6 pts
2 ^{ème}	13 pts	6 ^{ème}	4 pts
3 ^{ème}	10 pts	7 ^{ème}	2 pts
4 ^{ème}	8 pts	8 ^{ème}	1 pt

8. Cotation (épreuve des 5000 M en Eau Libre)

Seuls les 8 (huit) premiers (es) nageurs (es) de l'épreuve (5000 M) par catégorie seront cotés.

1 ^{er} (ère)	16 pts	5 ^{ème}	6 pts
2 ^{ème}	13 pts	6 ^{ème}	4 pts
3 ^{ème}	10 pts	7 ^{ème}	2 pts
4 ^{ème}	8 pts	8 ^{ème}	1 pt

9- Classement Général des associations (3000 M et 5000 M)

Un Classement Général sera établi en prenant en considération le TOTAL des Cotations des Deux Journées.

L'association qui totalisera le plus grand nombre de points sera déclarée Vainqueur de la Coupe de la FRMN pour la Saison Sportive 2024 – 2025.

En cas d'égalité de points (Total des Deux Journées), les associations seront départagées :

- 1 – Par les Classements des Premières places des Deux Journées.
 - 2 – Par les Classements des Deuxièmes places des Deux Journées.
 - 3 – Par les Classements des Troisièmes places des Deux Journées.
 - 4 – Par les Classements des Quatrièmes places des Deux Journées.
- Des 5èmes places, des 6èmes places

10. Récompense

Une coupe sera remise lors de la 2^{ème} Journée à l'association à l'association Classée Première au CLASSEMENT GÉNÉRAL.

11. Représentants

Seuls les directeurs techniques, les entraîneurs ou les délégués des associations, mentionnés sur les feuilles d'engagements (Deux au maximum), sont autorisés à se rapprocher du secrétariat de la compétition.

12. Réserves

Toute réserve ou réclamation doit être formulée par écrit sur papier entête de l'association et transmise au Délégué Fédéral et accompagnée de 200,00DH (Deux cents Dirhams) avant, au cours ou bien à la fin de la séance.